

LA PÉPINIÈRE DES POSSIBLES CRÉATRICE D'UTOPIES RÉALISTES

CONTRAT ŒUFS ET POULES 2021

L'association « La pépinière des possibles, créatrice d'utopies réalistes » est une association ayant pour but de :

- Promouvoir et soutenir localement des projets économiquement équitables, solidaires et respectueux de l'homme et de son environnement.
- Promouvoir, soutenir et aider le développement de toute activité paysanne de proximité respectueuse de l'environnement, permettant en circuit-court, la production et la consommation d'aliments sains et de qualité.
- Sensibiliser à la consommation responsable.
- Favoriser le lien social et permettre l'émancipation au plus grand nombre par la réappropriation de savoirs, savoirs-être et savoir-faire.



La poule, *Gallus Gallus Domesticus*, de son nom latin, est un volatile qui fut domestiqué entre 6000 et 8000 ans avant notre ère en Asie et pondait entre 5 et 20 œufs par an. Elle partage depuis longtemps la vie de l'homme.

Les poules modernes pondent quant à elle à partir de l'âge de 18 semaines, puis pendant un an, étant au top de leurs capacités reproductives. Elles pondent environ 240 œufs. La seconde année, la poule pond environ 35% d'œufs en moins. Cependant, elle mange toujours autant, c'est pourquoi il est économiquement indispensable de s'en séparer.

• Les œufs et les poules :

Pour 6 œufs par semaines pendant 40 semaines de distribution, vous obtiendrez au total 240 œufs sur la saison de production. Cela représente la production d'une poule.

Si vous consommez 6 œufs chaque semaine, vous êtes nourris par une poule. Pour 12 œufs par semaine, cela représente donc 2 poules, 18 œufs 3 poules, etc, etc, etc...

En quelque sorte, les poules deviennent les vôtres, et au mois de mars le poulailler doit être vidé pour des raisons sanitaires et de renouvellement de cheptel.

Plusieurs options s'offrent à vous en fin de saison de production :

1. Vous récupérez votre/vos poule(s) à la ferme, ensachée sans les abats, tuée par un abattoir agréé mais non certifié BIO, au jour défini. Vous êtes redevable de 5€/poule, et ce, en plus du montant dû pour les œufs.
2. Vous ne souhaitez pas être responsable de la/des poule(s) et vous me laissez gérer son devenir. Vous êtes redevable de son prix d'achat de base soit 11€ TTC, et ce, en plus du montant dû pour les œufs.

MATHIEU s'engage à :

- livrer les œufs chaque semaine, sauf aléas liés à la production (baisse de ponte, renard, fouine...) tout en priorisant les AMAP aux autres débouchés. *En cas d'impossibilité totale d'honorer les contrats, les œufs dus par Mathieu ne seront pas remboursés mais reportés à la saison suivante.*
- Donner régulièrement des nouvelles du cheptel, être transparent sur le mode de production et le prix payé. L'ensemble des parcelles de l'exploitation restent ouvertes aux adhérents de la pépinière des possibles toute l'année.

L'ADHERENT s'engage impérativement à :

- être adhérent à la Pépinière des Possibles,
- acheter d'avance le montant dû pour les œufs et la/les poules(s)
- A trouver un remplaçant en cas d'absence, sans quoi les œufs seront redistribués (les œufs non retirés ne sont pas récupérables d'une semaine à l'autre pour des questions de respect des consignes sanitaires).

PÉRIODE DE PRODUCTION : De Juin 2021 à Mars 2022. Il n'y a pas de distribution durant les vacances scolaires de Noël (Mardi 21 et 28/12 et Vendredi 24 et 31/12)

NOMBRE DE DISTRIBUTIONS : 40 semaines de distribution par année de production, à raison d'un panier par semaine.

LIEU DE DISTRIBUTION ET CONTACTS : La grange, chez Mathieu 15, route de Liessies 59740 Willies
téléphone : 06 85 17 42 96, adresse mail : pepinmathieu@orange.fr

CONTRAT ŒUFS et POULES 2021/2022

Nom et Prénom de l'Amapien :

Téléphone / mail :

JOUR DE DISTRIBUTION (le choix est fait pour tout la durée de la saison de production)

☐ mardi	☐ vendredi
--------------------------------	-----------------------------------

OPTION 1 : je choisis des œufs et la(les) poule(s) prête(s) à cuire (6 œufs = 1 poule / 12 œufs = 2 poules...)

Nombre d'œufs : 6 / 12 / 18 / 24...	(..... x 40 semaines) x 0,36€ =	 € (1)
Nombre de poules : 1 / 2 / 3 / 4....	 x 5€ =	 € (2)
TOTAL (1+2)		 €

OPTION 2 : je choisis des œufs mais je ne reprends pas ma(mes) poule(s) (6 œufs = 1 poule / 12 œufs = 2 poules...)

Nombre d'œufs : 6 / 12 / 18 / 24...	(..... x 40 semaines) x 0,36€ =	 € (1)
Nombre de poules : 1 / 2 / 3 / 4....	 x 11€ =	 € (2)
TOTAL (1+2)		 €

PAIEMENT

Le paiement s'effectue de préférence par chèque(s) selon différentes possibilités :

Total	Nombre de paiements et dates d'encaissement	Montant par paiement
..... €	en 1 fois, encaissement en mars	 €
..... €	en 2 fois, encaissement en mars et en juin	 € (x2)
..... €	en 3 fois, encaissement en mars, en juin et en septembre	 € (x3)

Le règlement s'effectue le jour de la signature du contrat, les chèques libellés au nom de Mathieu PEPIN seront tous datés du jour de la signature et remis au référent œufs de l'association.

Date :

Signature de l'Adhérent

Signature du producteur